

Module 8.1. : Synthèse sur la déviance

Sujet : Le contrôle social est-il efficace pour contrôler la déviance ?

► Document 1

Personnes déclarant avoir été victimes de vols ou d'agressions au cours des deux années précédentes, selon l'âge (%)

	Vols ou tentatives de vol	Violences physiques ¹	Menaces ou injures ¹
14-24 ans	10,9	6,1	24,7
25-39 ans	3,1	3,5	19,5
40-49 ans	2,8	2,3	17,3
50-59 ans	3,1	1,7	13,1
60-69 ans	2,5	0,9	9,5
70 ans ou plus	2,0	0,4	4,5
Ensemble	4,1	2,6	15,3

1. Violences physiques, menaces ou injures (hors vols) commises par une personne ne vivant pas avec la victime.

Champ : individus de 14 ans ou plus.

Source : Insee, enquête « Cadre de Vie et Sécurité », 2009.

► Document 2

En anglais par exemple, de nombreux mots expriment que l'on désapprouve le comportement d'un individu ; ils varient de « discourtois », « sans éducation », « peu honnête », « peu honorable », à « outrageant » et « infâme » en passant par « incongru », « déshonorant », « louche » et « malhonnête ». [...] La « sanction satirique » se manifeste, lorsque le comportement d'un individu est soumis à la raillerie de la part de ses camarades. Les sanctions positives diffuses sont moins déterminées que les sanctions négatives. [...] Il est rare que les sanctions positives organisées ou les sanctions-récompenses soient très largement développées. Les honneurs, décorations, titres et autres récompenses du mérite, les récom-

penses en argent, comme par exemple les pensions servies aux individus par la communauté tout entière, sont caractéristiques des sociétés modernes. [...] Les sanctions négatives organisées, et notamment celles définies par le droit pénal, consistent en procédures déterminées et acceptées, dirigées contre des personnes dont le comportement est l'objet d'une désapprobation sociale. Elles sont nombreuses. [...] Ces sanctions sont des sanctions légales, quand elles sont imposées par une autorité constituée, politique, militaire ou ecclésiastique.

A. R. Radcliffe-Brown, *Structure et fonction dans la société primitive* (1933), Éditions de Minuit, 1968.

► Document 3

La conception sociologique que je viens de discuter définit la déviance comme la transgression d'une norme acceptée d'un commun accord. Elle entreprend ensuite de caractériser ceux qui transgressent les normes et recherche dans la personnalité et les conditions de vie de ceux-ci les facteurs susceptibles de rendre compte de leur transgression. [...]

Cette présupposition me semble négliger le fait central en matière de déviance, à savoir que celle-ci est créée par la société. Je ne veux pas dire par là, selon le sens habituellement donné à cette formule, que les causes de la déviance se trouveraient dans la situation sociale du déviant ou dans les « facteurs sociaux » qui sont à l'origine de leur action. Ce que je veux dire,

c'est que les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants. De ce point de vue, la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « transgresseur ». Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette.

Howard S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance* (1963), Métailié, 1985.